



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prévention et protection des sapeurs-pompiers

Question écrite n° 14543

Texte de la question

M. Florian Chauche alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la nécessité de mieux prévenir, prendre en compte et reconnaître l'exposition aux risques des sapeurs-pompiers professionnels. M. le député a en effet été interpellé par la Fédération autonome des sapeurs-pompiers professionnels, qui demande au Gouvernement de légiférer pour protéger les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires. Ceux qui portent secours et assistance aux concitoyens et concitoyennes sont en effet exposés à de nombreux risques : fumées toxiques, particules amiante, retardateurs de flammes, perturbateurs endocriniens et reprotoxiques, polychlorobiphényles, hydrocarbure aromatique polycyclique. Alors qu'en France un seul cancer a été reconnu comme maladie professionnelle, outre-Atlantique 19 cancers sont reconnus dans certaines provinces canadiennes et jusqu'à 28 dans l'État du Nevada. Si M. le ministre a récemment fait part de sa volonté de mener une étude épidémiologique pour mesurer l'exposition professionnelle aux risques des sapeurs-pompiers, M. le député souhaite faire remarquer que des décisions peuvent être prises immédiatement et ce afin de renforcer la prévention et l'information, afin de doter les sapeurs-pompiers de moyens de protection individuelle plus performants et plus protecteurs. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour mieux protéger les 250 000 sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et militaires du pays.

Données clés

Auteur : [M. Florian Chauche](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14543

Rubrique : Accidents du travail et maladies professionnelles

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 596

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)